



PROFIL DES SENIORS DEMANDEURS D'EMPLOI

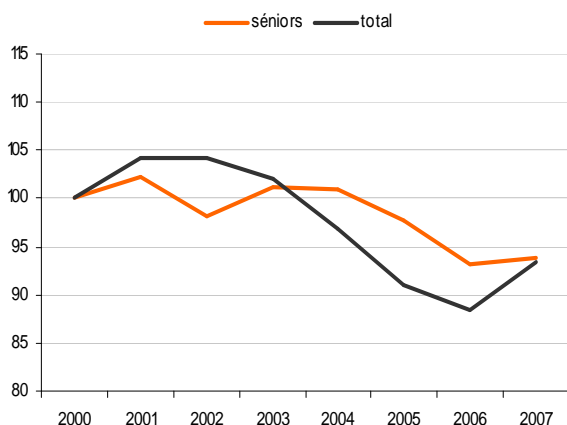
Au 31/12/07, 2.214 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus étaient à la recherche d'un emploi en Côtes d'Armor (*données brutes, catégorie 1*), volume en baisse de 6% par rapport à 2006.

Ils représentaient 15,3% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, plaçant ainsi les Côtes d'Armor au 1^{er} rang des départements bretons pour l'importance de la part des demandeurs d'emploi seniors (Finistère : 13,5%, Ille-et-Vilaine : 11,1%, Morbihan : 14,3%).

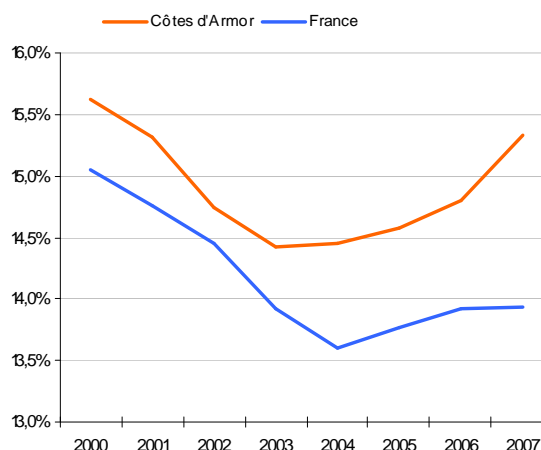
La baisse enregistrée depuis 2004 du nombre total de demandeurs d'emploi est beaucoup plus accentuée (*données brutes, catégorie 1*) que pour les seuls seniors (respectivement -19,4 et -14,7%).

En comparaison des données nationales, la part des demandeurs d'emploi costarmoricens de 50 ans et plus est plus importante, aussi bien fin 2007 que sur la moyenne des huit dernières années (Côtes d'Armor : 15% en moyenne depuis 2000, France : 14%) et se renforce depuis 2006 alors qu'elle se stabilise au niveau national.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi costarmoricens : total et seniors
(base 100 en 2000)

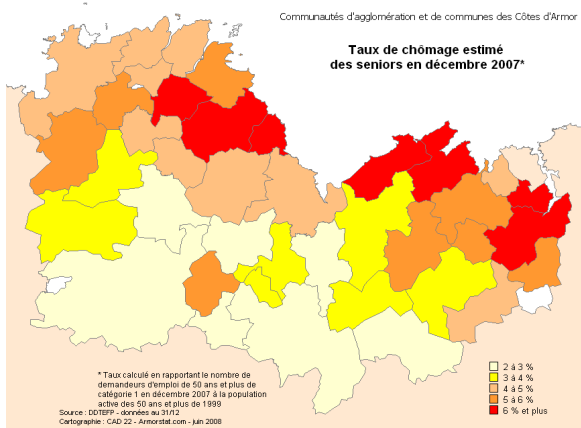
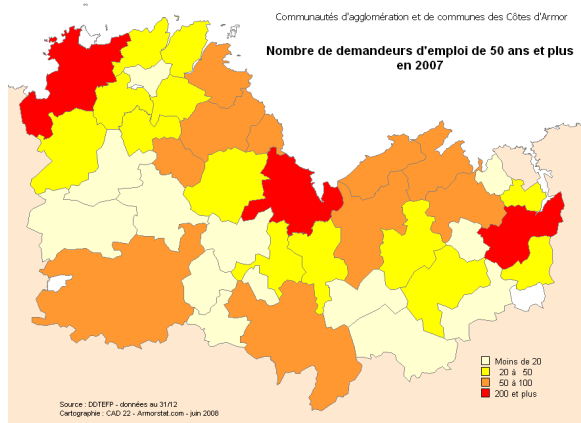


Evolution de la part des demandeurs d'emploi seniors Côtes d'Armor et France



La répartition géographique des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus correspond à celle des demandeurs d'emploi tous âges confondus. Les Communautés d'Agglomération de SAINT-BRIEUC et de LANNION, qui regroupaient le plus grand nombre de chômeurs en décembre 2007, rassemblent logiquement le plus grand nombre de seniors au chômage. A noter que dans les Communautés de Communes de la COTE-DE-PENTHIEVRE et des Pays de MATIGNON et de CORLAY, les chômeurs de 50 ans et plus représentent plus de 20% de l'ensemble des chômeurs (moyenne Côtes d'Armor : 15,3%). A l'inverse, moins de 10% des chômeurs des Pays de QUINTIN et de BOURBRIAC ont 50 ans et plus.

La part de chômeurs seniors en 2007 dans les actifs de 50 ans et plus issus du RGP 1999 permet d'estimer un «taux de chômage». S'il s'élève à 4,6% pour l'ensemble du département, une analyse géographique plus détaillée montre l'existence de zones dans lesquelles les taux sont supérieurs à cette moyenne (Quarts Nord-Est et Nord-Ouest des Côtes d'Armor) tandis qu'une zone plutôt favorable apparaît dans la partie centrale : Communautés de Communes de GUERLEDAN et du Pays de QUINTIN (taux < à 2,5%).



Répartition hommes-femmes

Au 31 décembre 2007, la moitié des seniors à la recherche d'un emploi étaient des femmes, soit une proportion moindre qu'au niveau de l'ensemble des chômeurs (51%).

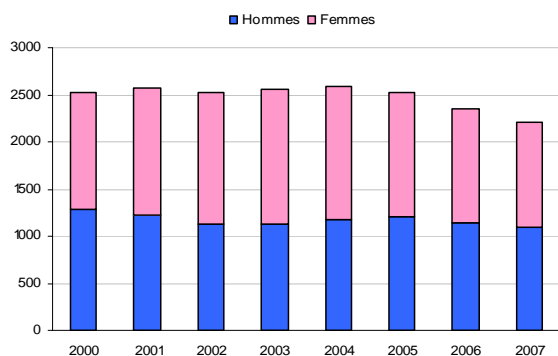
Depuis les années 2000, le nombre de chômeuses de plus de 50 ans alterne entre périodes de recul (2000-2003 et 2006-2007) et d'augmentation (2004-2005). Cette situation se retrouve globalement au niveau de l'ensemble des demandeurs d'emploi des Côtes d'Armor.

A noter, cependant, que la part des femmes à la recherche d'un emploi dans l'ensemble des demandeurs d'emploi augmente régulièrement depuis 2004, que ce soit pour les femmes de plus de 50 ans ou pour l'ensemble des femmes à la recherche d'un emploi.

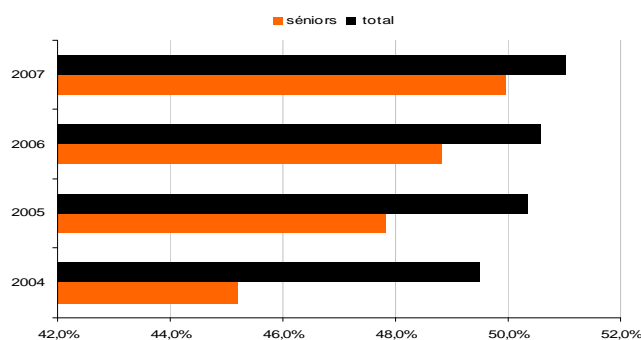
Elle est ainsi passée, respectivement, de 45,2 à 50% pour les femmes seniors et de 49,5 à 51% pour l'ensemble des chômeurs.

La proportion de femmes de 50 ans et plus à la recherche d'un emploi peut toutefois dépasser largement la moyenne départementale. Ainsi, dans les Communautés de Communes du TRIEUX, RANCE-FREMUR et des Pays d'UZEL et de MATIGNON, la part des femmes dans le total des demandeurs d'emploi de cette tranche d'âge est supérieure à 65%. A l'inverse, les Communautés des Pays de CORLAY, de DU GUESCLIN et ROCHOIS ou d'HARDOUINAIS-MENE enregistrent les proportions les moins élevées (< à 40%).

Evolution en nombre de la répartition des demandeurs d'emploi seniors par sexe

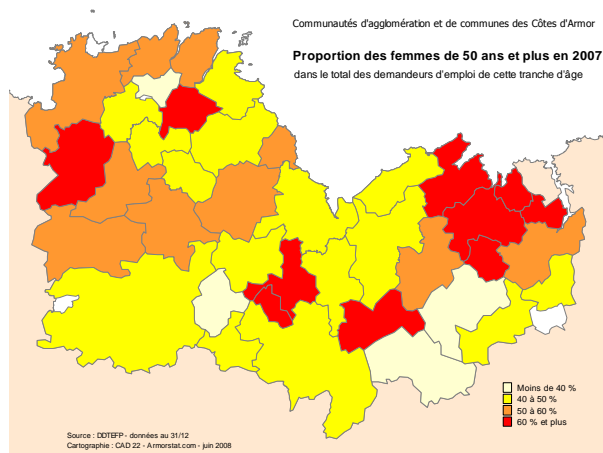


Part des femmes dans les demandeurs d'emploi



Répartition par catégories d'emploi recherché

L'ANPE établit une classification des chômeurs en fonction de leur disponibilité et de la catégorie d'emploi recherché (durée déterminée ou indéterminée, temps plein ou temps partiel). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie 1 sert généralement de référence (demandeurs d'emploi immédiatement disponibles ayant travaillé moins de 78h au cours du mois et à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein).



Cependant, cette catégorie, qui rassemblait 2.214 chômeurs de 50 ans et plus au 31/12/2007, ne représente que 44% de l'ensemble des séniors à la recherche d'un emploi et ne reflète que partiellement leur situation sur le marché du travail.

En effet, la recherche d'un travail à temps partiel ou à durée déterminée concerne une proportion importante de chômeurs de plus de 50 ans (*catégories 2,3 et 7*). 1.700 personnes sont ainsi intéressées par ce type de contrat de travail, soit 26% des séniors contre 3,3% des jeunes de moins de 25 ans et 12,2% des 25-49 ans.

A l'inverse, la proportion de chômeurs à la recherche d'un autre emploi, mais non immédiatement disponibles (maladie, formation en cours ou contrat aidé...) des catégories 4 et 5, est bien inférieure chez les séniors que chez les plus jeunes.

Toutes catégories confondues¹ (de 1 à 8) le nombre total de demandeurs d'emploi s'élevait à 29.819 en Côtes d'Armor, dont 5.013 de séniors.

| Catégories des demandeurs d'emploi | Moins de 25 ans | 25 à 49 ans | Séniors | Total |
|------------------------------------|-----------------|-------------|---------|-------|
| 1 | 51,7% | 48,6% | 44,2% | 48,4% |
| 2 | 2,4% | 9,4% | 19,8% | 9,9% |
| 3 | 8,5% | 7,4% | 8,3% | 7,8% |
| 4 | 13,9% | 5,9% | 2,4% | 6,8% |
| 5 | 2,2% | 6,4% | 5,3% | 5,5% |
| 6 | 17,7% | 16,1% | 10,7% | 15,5% |
| 7 | 0,9% | 2,8% | 6,0% | 3,0% |
| 8 | 2,7% | 3,2% | 3,4% | 3,2% |

Entrées et sorties du chômage

Durant l'année 2007, 3.044 séniors demandeurs d'emploi se sont inscrits à l'ANPE. En dehors des inscriptions pour motifs inconnus (qui représentent quand même plus de 1.000 cas), les inscriptions à la suite d'un licenciement, économique ou non, représentent le

¹ Définitions des catégories

Personnes sans emploi immédiatement disponibles ayant travaillé moins de 78h au cours du mois, à la recherche d'un emploi :

Catégorie 1 : à durée indéterminée, à temps plein

Catégorie 2 : à durée indéterminée, à temps partiel

Catégorie 3 : à durée déterminée, temporaire ou saisonnier

Catégorie 4 : personnes sans emploi non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi

Catégorie 5 : personnes pourvues d'emploi à la recherche d'un autre emploi

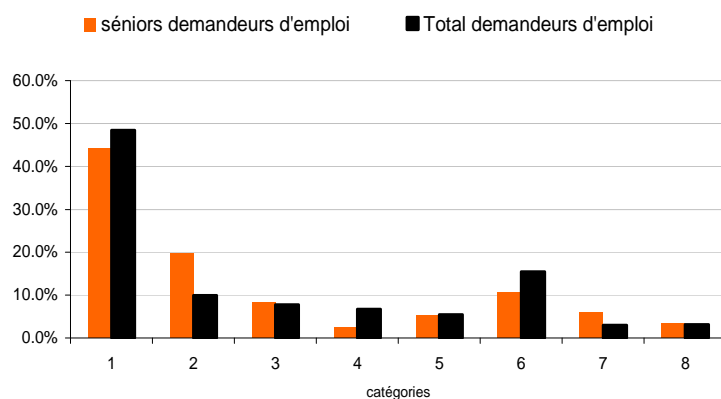
Personnes sans emploi immédiatement disponibles ayant travaillé plus de 78h au cours du mois, à la recherche d'un emploi :

Catégorie 6 : à durée indéterminée, à temps plein

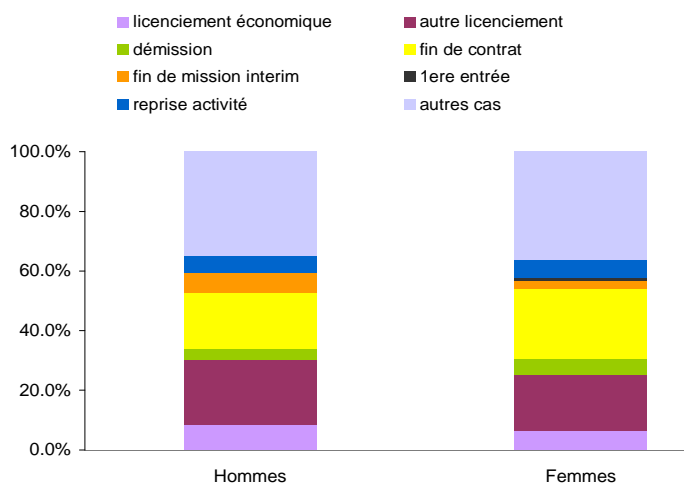
Catégorie 7 : à durée indéterminée, à temps partiel

Catégorie 8 : à durée déterminée, temporaire ou saisonnier

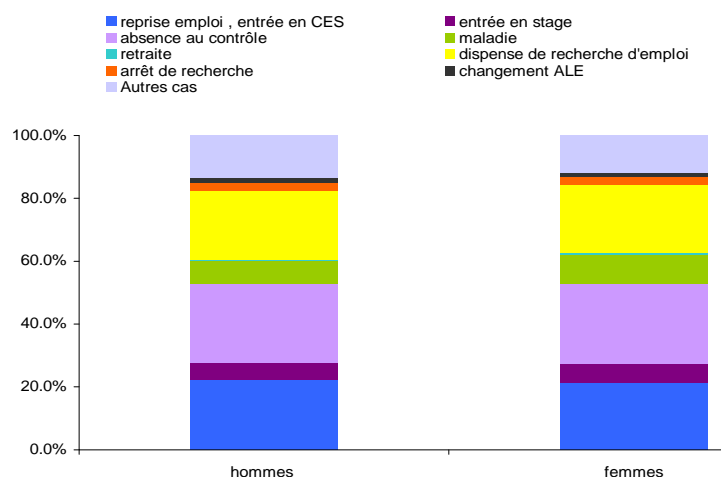
premier motif d'inscription (43%) pour les personnes de 50 ans et plus, alors qu'elles ne concernent que 18% de l'ensemble des chômeurs.



Répartition des demandeurs d'emploi seniors selon le motif d'entrée durant l'année 2007



Répartition des demandeurs d'emploi seniors selon le motif de sortie durant l'année 2007



Les fins de contrat ou de missions constituent la seconde cause d'inscription des seniors mais ne représentent que 40% des motifs contre 53,4% au niveau de l'ensemble des demandeurs d'emploi toutes catégories d'âges confondues.

Les démissions ne représentent que 4,5% de l'ensemble des motifs d'inscription des seniors contre 6,3% tous âges confondus.

En 2007, les seniors ont représenté 10% des flux de sorties du chômage. 3.300 seniors sont sortis des listes de l'ANPE, dont seulement 22% pour reprise d'emploi et 6% pour des entrées en stage.

Les principaux motifs de sorties sont la dispense de recherche d'emploi (sous certaines conditions à partir de 55 ans) et l'absence au contrôle (impliquant la radiation des listes de demandeurs d'emploi). Ces deux motifs représentent 47% des sorties de liste pour les seniors.

Selon l'ANPE, la moitié des sorties de liste pour absence au contrôle serait des reprises d'emploi non déclarées.

En comparaison des données concernant l'ensemble des chômeurs, les seniors sont donc moins nombreux à retrouver un emploi (22% contre 26% au niveau du total des demandeurs d'emploi) ou à commencer un stage (5,7% contre 10,4%).

A l'inverse, l'absence au contrôle ne représente que 25% des motifs des sorties de liste contre 40% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, tous âges confondus.

La durée du chômage s'accroît avec l'âge

Le chômage de longue durée concernait 3.813 personnes en Côtes d'Armor au 31/12/07, soit 26,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1 (Bretagne : 24%, France : 25,8%). Les séniors représentent un quart de ces chômeurs (950 personnes).

Si le nombre total de séniors à la recherche d'un emploi a reculé par rapport à 2006 de 6%, c'est principalement grâce à la diminution des chômeurs de longue durée. Ils sont ainsi passés de 1.137 à 950 tandis que les séniors inscrits depuis moins d'un an passaient de 1.220 à 1.264.

Le poids du chômage de longue durée est plus important chez les séniors, 43% des demandeurs de 50 ans et plus ont une ancienneté de chômage d'un an ou plus contre 27% pour les 25 à 49 ans. Plus la durée du chômage s'accroît, plus la part des séniors progresse : le risque de chômage de très longue durée (2 ans ou plus) passe de 11% pour les 25-49 ans à 23% pour les séniors.

Selon une étude de la DARES, cette ancienneté de chômage chez les séniors s'explique, d'une part, par le décalage existant entre les propositions de recrutement (le plus souvent des emplois temporaires ou occasionnels) et les attentes des séniors (emploi stable correspondant à celui qu'ils ont perdu) et, d'autre part, du fait de la réticence des employeurs à recruter des salariés âgés (salaires plus élevés, productivité supposée moindre, problèmes d'adaptation face aux nouvelles technologies...).

| Ancienneté de la demande (au 31/12/07) | Moins de 25 ans | 25 à 49 ans | Séniors |
|--|-----------------|-------------|---------|
| Moins d'un an | 88,8 % | 73% | 57,1% |
| 1 à 2 ans | 8,5% | 15,6% | 19,9% |
| 2 à 3 ans | 2% | 5,9% | 10,1% |
| 3 ans et plus | 0,7% | 5,5% | 12,9% |
| Total | 100% | 100% | 100% |

Niveau de formation²

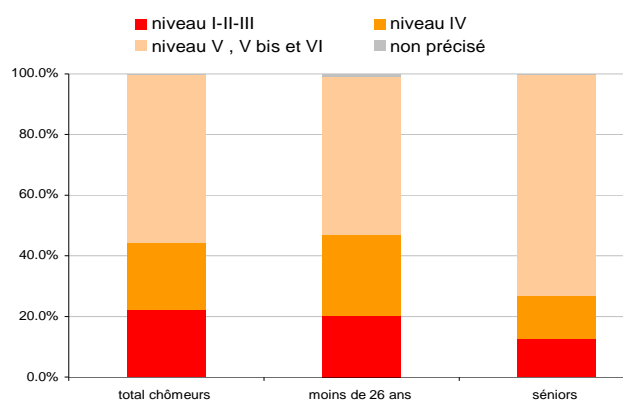
Généralement, les séniors inscrits au chômage sont moins diplômés que les plus jeunes. Les ¾ des 5.013 séniors (*toutes catégories*) à la recherche d'un emploi au 31/12/07 avaient un niveau de formation inférieur ou égal au CAP/BEP (*niveau V à VI*). 20% d'entre eux n'ont pas poursuivi leurs études au-delà de la scolarité obligatoire. Les chômeurs de moins de 26 ans ne sont que 52% à avoir une formation inférieure au BAC et 20% ont une formation BAC+2.

Les femmes séniors sont les plus concernées par ce manque de qualification : 25% d'entre elles n'ont pas de formation au-delà de la scolarité obligatoire et seulement 10% ont un niveau d'études supérieur ou égal au BAC.

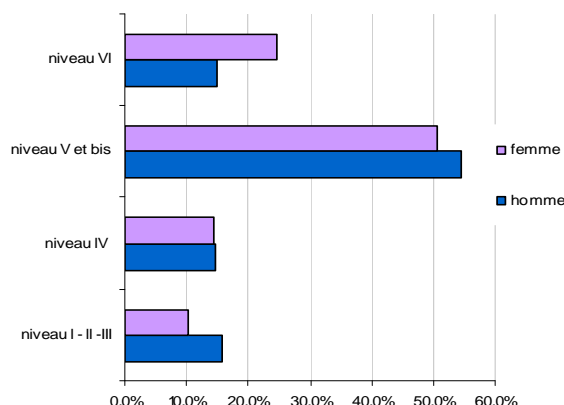
² Nomenclature des niveaux de formation :

- Niveau I et II : formation de niveau égal ou supérieur à celui des écoles d'ingénieurs ou de la licence
- Niveau III : formation de niveau baccalauréat +2
- Niveau IV : formation de niveau baccalauréat
- Niveau V : formation technique courte (BEP, CAP, 1^{ère} année BAC pro, classes de 2nd ou 1^{ère} des lycées)
- Niveau V bis : formation technique courte incomplète
- Niveau VI : pas de formation au-delà de la scolarité obligatoire

Répartition des chômeurs seniors selon le niveau de formation



Répartition des chômeurs seniors selon le niveau de formation et le sexe



Métiers

La répartition par métiers des seniors au chômage (*toutes catégories*) n'est pas différente de celle des autres tranches d'âge. Comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, les 2/3 des seniors exerçaient leur activité dans le tertiaire, notamment dans les catégories « Services aux personnes et aux collectivités » et « Services administratifs et commerciaux ».

| catégorie professionnelle | jeunes | autres | seniors | total |
|---|--------------|---------------|--------------|---------------|
| non déclaré | 51 | 14 | 5 | 70 |
| Catégories professionnelles du tertiaire | | | | |
| personnel des services aux personnes et à la collectivité | 909 | 3 760 | 1 368 | 6 037 |
| personnel des services administratifs et commerciaux | 500 | 2 150 | 573 | 3 223 |
| personnel de l'industrie hôtelière | 391 | 1 100 | 214 | 1 705 |
| personnel de la distribution et de la vente | 892 | 2 054 | 482 | 3 428 |
| professionnelles des arts et du spectacle | 69 | 590 | 117 | 776 |
| professionnels de la formation initiale et de la formation continue | 44 | 491 | 124 | 659 |
| professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi | 308 | 919 | 101 | 1 328 |
| professionnels de la santé (professions paramédicales) | 303 | 483 | 52 | 838 |
| professionnels de la santé (professions médicales) | 8 | 61 | 16 | 85 |
| cadres administratifs et profession de l'informatique/communication | 94 | 644 | 127 | 865 |
| cadres commerciaux | 46 | 545 | 164 | 755 |
| Catégories professionnelles industrielles et techniques | | | | |
| personnel de l'agriculture et de la pêche | 241 | 856 | 225 | 1 322 |
| personnel du BTP et de l'extraction | 398 | 1 082 | 232 | 1 712 |
| personnel du transport et de la logistique | 337 | 1 689 | 418 | 2 444 |
| personnel de la mécanique, électricité et électronique | 188 | 686 | 228 | 1 102 |
| personnel des industries de process | 199 | 801 | 201 | 1 201 |
| personnel autres industries (matériaux souples, graphiques, ameublement, bois) | 10 | 82 | 36 | 128 |
| personnel de type artisanal | 176 | 429 | 113 | 718 |
| maitrise industrielle | 5 | 40 | 15 | 60 |
| techniciens industriels | 108 | 358 | 68 | 534 |
| cadres techniques de l'industrie | 42 | 254 | 65 | 361 |
| agents de maitrise, techniciens et cadres techniques hors industrie | 64 | 335 | 69 | 468 |
| | 5 383 | 19 423 | 5 013 | 29 819 |

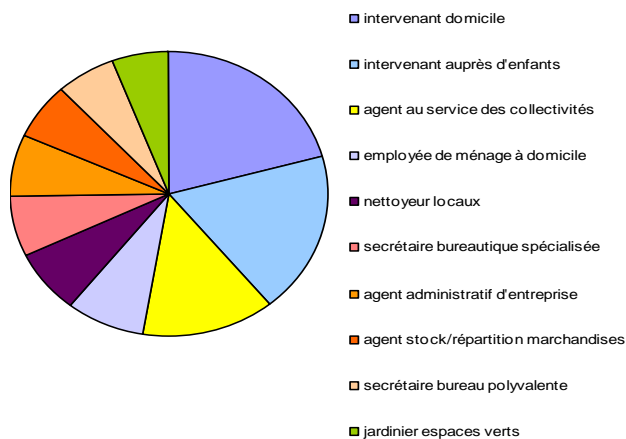
Cependant, la part des seniors relevant de la catégorie « Services aux personnes et aux collectivités » se distingue par son importance : 27% des seniors contre 20% pour l'ensemble des chômeurs.

Près de 10% des seniors exerçaient leur activité dans la vente et 8% dans le transport ou la logistique.

Les faibles proportions de personnels de santé (professions médicales) et de maîtrise industrielle se retrouvent chez les seniors comme chez les autres chômeurs : elles ne concernent que 0,3% des demandeurs d'emploi.

Sur les 466 métiers recherchés, une dizaine seulement concentre un tiers des demandeurs d'emploi seniors. Ces métiers sont aussi les plus demandés par l'ensemble des chômeurs.

Les 10 métiers les plus exercés par les seniors



Qualifications

En 2007, près de 41% des seniors recherchaient un travail d'employé qualifié. Cette répartition est conforme à celle enregistrée au niveau de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cependant, on trouve chez les seniors une proportion moins élevée d'employés non qualifiés (18% contre 21%).

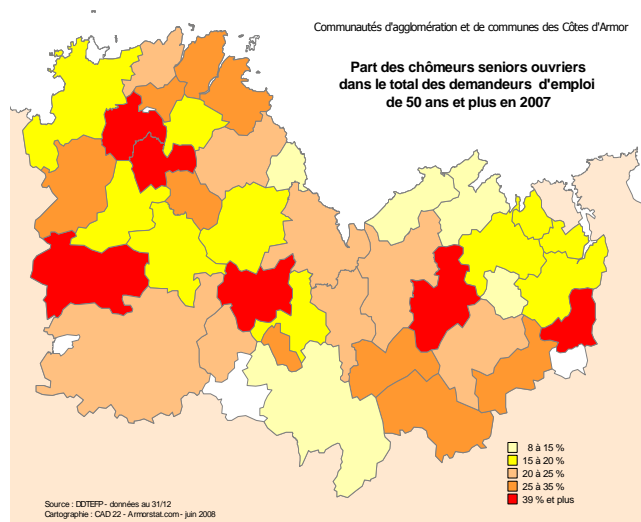
Des distinctions apparaissent également au niveau des emplois de cadres ou d'ingénieurs qui sont, à l'inverse, proportionnellement plus nombreux (20% des seniors contre 16% pour l'ensemble des chômeurs).

Concernant les ouvriers (qualifiés ou non), la répartition (22%) est semblable entre les plus de 50 ans et l'ensemble des chômeurs.

L'analyse cartographique par EPCI permet de mettre en évidence certaines particularités :

- le Pays de MONCONTOUR se distingue à la fois par l'importante part d'employés seniors au chômage (75%) et la faible proportion, parmi eux, d'ingénieurs et de cadres (5%).
- à l'inverse, le Pays de QUINTIN combine la part d'employés la moins élevée du département (39%) et la part la plus élevée d'ouvriers (44%).
- les Communautés de Communes des Pays de PLELAN et de MATIGNON sont celles qui comptent la proportion la moins élevée d'ouvriers seniors au chômage (moins de 10%).
- plus de 30% des seniors au chômage dans les Pays de DU GUESCLIN, de BOURBRIAC et de la COTE D'EMERAUDE sont des ingénieurs et cadres (moyenne départementale : 16%).

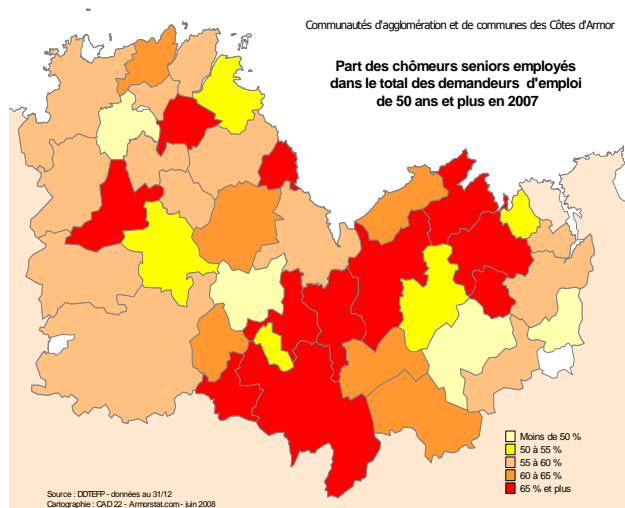
Les chômeurs seniors ouvriers



Six Communautés de Communes se distinguent par une proportion importante d'ouvriers dans le total des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus : Pays de QUINTIN, d'EVAN, de BEGARD, CALLAC-ARGOAT, CENTRE TREGOR et ARGUENON-HUNAUDAYE.

Cependant, il faut relativiser cette observation par le fait que, si la proportion est importante (39% et plus), le nombre est, lui, peu élevé. Chacun de ces EPCI ne compte en effet qu'une dizaine d'ouvriers de plus de 50 ans à la recherche d'un emploi.

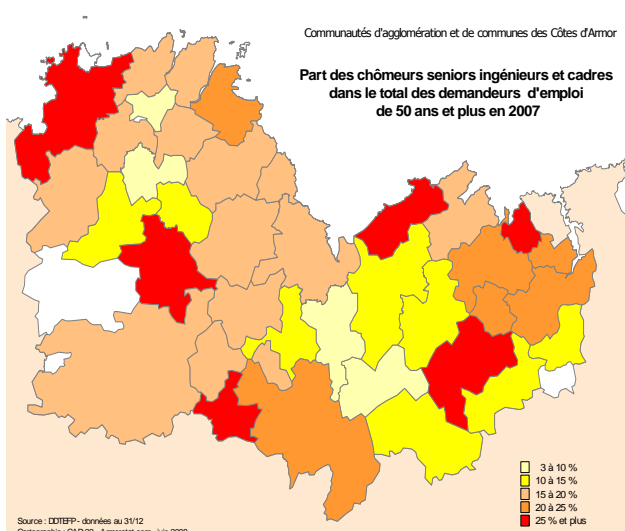
Les chômeurs seniors employés



Si les employés de plus de 50 ans à la recherche d'un emploi sont majoritairement localisés dans les groupements intercommunaux de DINAN, LANNION et SAINT-BRIEUC, leur part dans chacun de ces EPCI ne représente que 55 à 60% du total des chômeurs de cette classe d'âge.

A l'inverse, une large zone transversale, incluant la CIDERAL (Loudéac) ainsi que les Communautés de GUERLEDAN, PLANCOËT et MATIGNON, compte plus de 65% d'employés seniors à la recherche d'un emploi.

Les chômeurs seniors ingénieurs et cadres



Les concentrations les plus importantes de seniors ingénieurs et cadres à la recherche d'un emploi concernent les Communautés de LANNION-TREGOR et COTE DE PENTHIEVRE.

Dans les autres territoires costarmoricains, les proportions sont peu significatives étant donné le faible nombre de chômeurs seniors ingénieurs et cadres recensés.